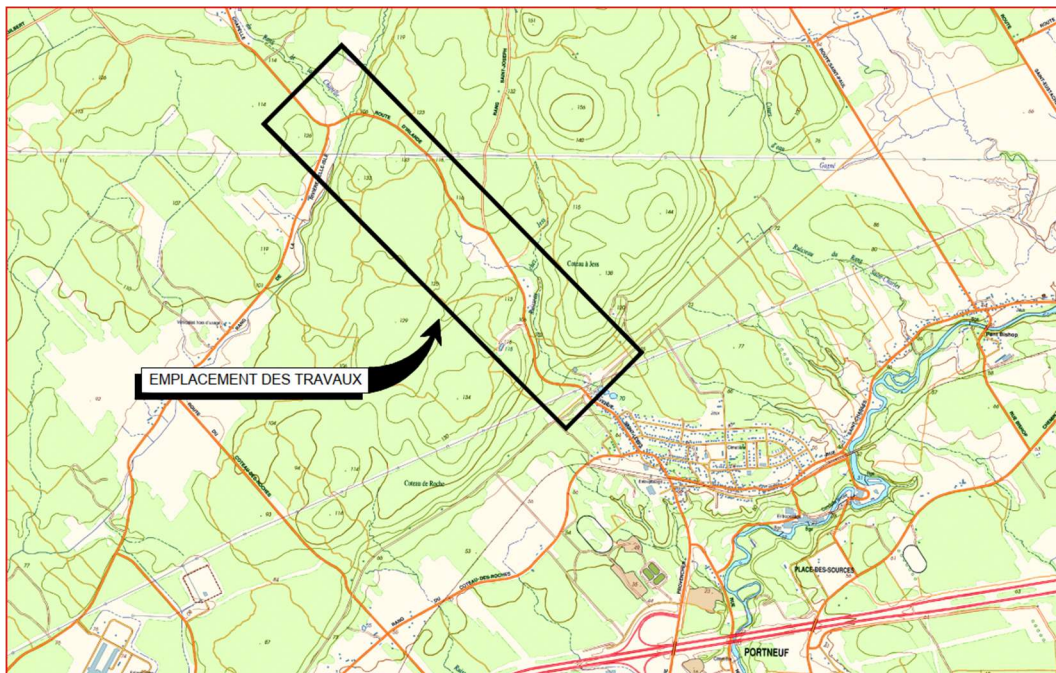


RÉFECTION DE L'AVENUE SAINT-LOUIS ET DU RANG DE LA CHAPELLE

La Ville de Portneuf informe la population que des travaux de réfection de pavage seront réalisés au cours des prochaines semaines sur l'avenue Saint-Louis et le rang de la Chapelle, sur une distance d'environ 3 kilomètres. Les travaux débuteront à la fin de mois d'août 2025 et s'échelonneront sur une période de six (6) semaines.



En plus de la réfection de la chaussée, le chantier comprendra le remplacement de trois (3) ponceaux ayant atteint la fin de leur durée de vie utile. Chaque ponceau sera reconstruit conformément aux normes du ministère des Transports du Québec (MTQ). Les extrémités (talus) seront aménagées avec un revêtement en enrochement.

Pendant la reconstruction des ponceaux, la circulation sera détournée via les rangs du Coteau des Roches et de la Rivière Belle-Isle. Une signalisation temporaire sera installée par l'entrepreneur avant le début des travaux, et des panneaux seront en place afin de sécuriser les lieux et de diriger efficacement la circulation.





La Ville invite les automobilistes à faire preuve de prudence et de respect envers les travailleurs et les signaleurs présents sur le chantier.

Nous remercions les citoyens pour leur compréhension et leur collaboration durant cette période. Ces travaux, une fois complétés, contribueront à améliorer la sécurité et la qualité de nos infrastructures, au bénéfice de toute la collectivité.

Pour toute question ou information additionnelle, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Denis Dion, directeur des infrastructures par courriel au infrastructures@villedeportneuf.com ou au 418 808-8084.

